

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 395 pétitionnaires.

Désignation :

Jeunes citoyennes et citoyens du Comté de Masson

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU que les Maisons de jeunes sont des lieux significatifs qui ont pour mission d'accompagner les jeunes à devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

ATTENDU que les jeunes lanauchois âgés entre 12 et 17 ans sont les premiers touchés par cette situation.

ATTENDU que le gouvernement du Québec a une responsabilité morale et financière envers la jeunesse québécoise, notre société de demain.

ATTENDU que les maisons des jeunes de Lanaudière devaient recevoir 85 000\$ récurrent sur une période de trois ans.

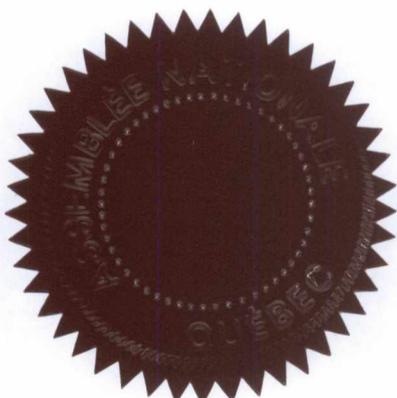
ATTENDU que la région de Lanaudière est défavorisée comparativement aux autres régions du Québec.

L'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, jeunes citoyens de Lanaudière, demandons à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec;

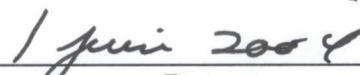
- de continuer à soutenir financièrement les organismes à mission préventive comme les Maisons des jeunes.
- d'assurer un soutien financier minimal de 85.000\$ dans le cadre du PSOC pour les Maisons de jeunes de Lanaudière. (Les Maisons des jeunes au Québec, état du développement et perspective de soutien et de financement).
- de soutenir financièrement les maisons des jeunes de façon équitable dans toutes les régions du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.





Luc Thériault, député de Masson



Date

Nous désirons déposer une pétition adressée à l'Assemblée nationale.

Attendu que les Maisons des Jeunes sont des lieux significatifs qui ont pour mission d'accompagner les jeunes à devenir de citoyens actifs, critiques et responsables.

Attendu que les jeunes lanauchois âgés entre 12 et 17 ans sont les premier touchés par cette situation.

Attendu que le gouvernement du Québec a une responsabilité morale et financière envers la jeunesse québécoise, notre socié de demain.

Attendu que les maisons des jeunes de Lanaudière devaient recevoir 85 000 \$ récurrent sur une période de trois ans.

Attendu que la région de Lanaudière est défavorisée comparativement aux autres régions du Québec.

Nous, jeunes citoyens de Lanaudière, demandons à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec

- de continuer à soutenir financièrement les organismes à mission préventive comme les Maisons des jeunes.
- d'assurer un soutient financier minimal de 85.000\$ dans le cadre du PSOC pour les Maisons de jeunes de Lanaudière. (L Maisons des jeunes au Québec, état du développement et perspective de soutient et de financement)
- de soutenir financièrement les maisons des jeunes de façon équitable dans toutes les régions du Québec.

Vincent Lachapelle, jeune
Jean-Marc Gilbert, jeune

Prénom	Nom	Âge	Ville	Signature
Olivier	Signori	14	Mascouche	Olivier Signori
Vincent	Briand	14	Mascouche	Vincent Briand
Marie-Soleil	Lebeau	12	Mascouche	Marie-Soleil L.
Geneviève	Perreault	13	Mascouche	Geneviève
Myriam	Desharnais	12	Mascouche	Myriam
Véronique	Goulet	12	Mascouche	Véronique
Karriane	Lefrançois	12	Mascouche	Karriane L.
Mathieu	Limoges	13	Mascouche	Mathieu Limoges
David	Bossé	14	Mascouche	David Bossé
Jean-David	E. Manchamp	13	Mascouche	Jean-David E.M.
Audrey	Lemay	13	Mascouche	Audrey Lemay
Roxanne	Cloutier	14	Mascouche	Roxanne Cloutier
Mathieu	Drouin	14	Mascouche	Mathieu Drouin
Mathieu	Desrochers	15	Mascouche	Mathieu
Sébastien	Cormao	14	Mascouche	Sébastien Cormao
Stéphanie	Laflamme	15	Mascouche	Stéphanie Laflamme
Patrick	Desj	13	Mascouche	Patrick
David	LaFontaine	15	Mascouche	David
Guillaume	Archil	16	Mascouche	Guillaume Archil
Sophie	Véronneau	14	Mascouche	Sophie Véronneau
Joannie	Roux	14	Mascouche	Joannie Roux

